

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 décembre 2016

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre
DOUCEN**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/12/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/12/2016
(accusé de réception du 13/12/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention de co-organisation de l'exposition 'Jean Le Moal (1909-2007)' et de
groupement de commandes**

**Organisation de l'exposition « Jean Le Moal (1909-2007) » au musée de Valence,
art et archéologie du 24 juin 2017 au 7 janvier 2018, au musée de l'Hospice Saint-Roch
d'Issoudun du 9 février au 13 mai 2018, puis au musée des beaux-arts de Quimper du 15
juin au 17 septembre 2018.**

Une exposition intitulée « Jean Le Moal (1909-2007) » sera présentée au musée de Valence, art et archéologie du 24 juin 2017 au 7 janvier 2018, au musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun du 9 février au 13 mai 2018, puis au musée des beaux-arts de Quimper du 15 juin au 17 septembre 2018.

Depuis plusieurs années, les musées de Valence, d'Issoudun et de Quimper ont inscrit dans leurs projets culturels des acquisitions et des programmations qui s'attachent aux grandes figures et aux grandes pages de l'aventure artistique moderne. L'association de ces trois équipements pour coproduire une exposition sur Jean Le Moal permettra d'élargir davantage le champ des publics, chaque institution étant ancrée dans son propre territoire régional.

Cette exposition révélera, grâce à une sélection de tableaux et d'œuvres sur papier - pour beaucoup inédits - les aspects méconnus de l'une des figures incontournables de la peinture française de la seconde moitié du XXe siècle dont il est temps de reconsidérer la place. A travers un important ensemble d'œuvres, le parcours retenu pour cette exposition valorisera la thématique du paysage.

L'exposition participera aussi à élargir la connaissance de la création de la génération de l'après-guerre dont les collections de plusieurs des musées rendent déjà compte. La démarche créatrice de Jean Le Moal se révèle après la guerre dans l'expressionnisme abstrait,

comme nombre de peintres de sa génération (Bazaine notamment). Toutefois, son originalité propre tient dans le passage permanent que chaque toile organise d'un univers de référence à un autre, semblant parfois atteindre une figuration relative ou de plus en plus allusive.

Cette découverte ou redécouverte de l'œuvre permettra de révéler au public les aspects peu étudiés de Jean Le Moal : non seulement l'héritage de la tradition, mais aussi la façon de prendre à petits pas ses distances avec la non-figuration.

Le musée de Valence, art et archéologie, le musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun et le musée des beaux-arts de Quimper se sont rapprochés aux fins de convenir des conditions et modalités d'organisation de cette exposition itinérante. La présentation de l'exposition dans trois lieux successifs permettra de réduire les coûts, notamment d'édition du catalogue qui accompagnera l'exposition. Le groupement de commandes portera sur l'édition de ce catalogue et sur la fabrication des caisses et emballages, le transport des œuvres et les convoiements.

Après avoir délibéré (l'ensemble de l'opposition – 10 voix – ne prend pas part au vote ; 35 suffrages exprimés dont 35 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention spécifiant les modalités administratives, financières et techniques de la collaboration entre les organisateurs de l'exposition, et créant un groupement de commandes à cet effet.